Conseil d'établissement : ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs

Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE MARDI 21 JANVIER 2025
À 19H00 HEURES
LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Geneviève Charest, parent
Éric Fournier, parent
Karine B. Cormier, parent
Florence Bouchard, enseignante
Lucie Robitaille, parent
Caroline Gignac, enseignante
Geneviève Marcotte, enseignante
Béatrice St-Laurent, personnel professionnel
Esther Gilbert, enseignante

Étaient absentes :

Marjorie Arcand, personnel de soutien
Reine Victoire Kamyap, parent
Isabelle Duclos, personnel de soutien
Marie-Line Matte, parent

Étaient également présentes :

Valérie Gauthier, directrice
Maude Lortie, directrice adjointe
Pascale Perron, secrétaire

C.E.24-25-03

PROJET D'ORDRE DU JOUR

3.1 Ouverture de la réunion
3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024
3.4 Rapports et documentation transmise :
  3.4.1 Direction de l'école
  3.4.2 Présidente
  3.4.3 Représentant au comité de parents
  3.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

3.5 Formation CE : lecture des fiches : 9-11-14-15-18
  Capsules : no 7 – Projet éducatif- régime pédagogique et grille-matières- Budget annuel d'un conseil d'établissement
3.6 Grille-matières 2025-2026 et modèle anglais intensif (documents présentés sur place)
3.7 Nager pour survivre
3.8 Sortie des finissants
3.9 Sortie deuxième cycle

Points faisant l'objet d'une information

3.10 Semaine de relâche service de garde
3.11 Budget révisé 24-25 (document à venir)
3.12 Inscription 25-26
3.13 Semaine des enseignants
3.14 Correspondance
3.15 Question des membres et du public
3.16 Autres sujets
3.17 Levée de l'assemblée

Geneviève Charest
Présidente

Valérie Gauthier
Directrice

3.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.003-24-25-20	*Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Lucie Robitaille, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité*

3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024
Aucune correction à apporter

C.E.003- 24-25-21	*Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Caroline Gignac, d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024 aucune modification. – Adopté à l'unanimité*

3.4 Rapports et documentation transmise :

3.4.1 Direction de l'école
Mme Gauthier avise que le carnaval aura bien lieu cette année. Elle mentionne également que le tournoi de hockey du service de garde est démarré. Elle fait aussi un suivi sur le nouveau parascolaire qui vient de partir pour le mois de janvier et souligne par le fait même, l'implication des membres de l'équipe école. Le gouvernement a annoncé des coupures budgétaires au MEQ, ce qui représente 1,8 millions pour le centre de services des Découvreurs. Mme Gauthier rassure les parents et les membres du personnel que ces coupures ne devraient pas trop toucher le bien-être et le service à l'élève.

3.4.2 Présidente
- Aucune information à transmettre.

3.4.3 Représentant au comité de parents
Rencontre le 11 décembre dernier. Demain aura lieu une formation sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Mme Doré était présente et mentionne que pour la grille matière de l'anglais intensif une formule 5/5 mois est bien, cependant pour les nouveaux arrivants cela peut-être plus compliqué. Ce n'est donc pas un modèle recommandé par le CSSDD. Le modèle en alternance est quant à lui plus facile pour pallier aux défis des apprentissages. Ce fut la dernière rencontre avec M. Pleau. Statu quo pour les aires de dessertes pour le préscolaire 4 ans. Des discussions sont à venir. Maintien de la date du 1er mars pour les inscriptions. Des questionnements sur la gestion des Chromebooks en fin de vie sont posés, le centre de service mentionne que certaines pièces sont envoyées dans des centres de récupération. Une école fait l'objet d'une enquête pour la laïcité, mais M. Pleau n'est pas inquiet là-dessus.

3.4.4 Service de garde
-Aucune information à transmettre.

3.5 Formation CE : lecture des fiches 9-11-14-15-18
-Aucune question des membres concernant la lecture des fiches. (Les fiches seront envoyées sous peu), car il n'y avait pas les pièces jointes dans l'invitation au conseil d'établissement que Mme Marjorie Arcand a envoyé.

3.6 Grille-matières 2025-2026 et modèle anglais intensif
Mme Gauthier explique le tableau de répartition des matières et les modifications par rapport à l'année 2025-2026.

Aucun changement du préscolaire 4 ans à la cinquième année.

On se questionne sur la grille-horaire du groupe 704. Selon la composition du groupe, il aurait le droit de choisir entre une spécialité musique et une spécialité art dramatique.

On propose un changement au niveau du modèle d'anglais intensif. Premièrement, l'école adopterait le modèle1 cycle/ 1 cycle (un cycle complétement en français pour ensuite faire un cycle complètement en anglais et ainsi de suite.). Deuxièmement, il y aurait un après-midi de consolidation des apprentissages, lors du cycle d'anglais (en lien avec les apprentissages du cycle précédent en français et en math). Nous gardons l'heure attribuée à la période de CCQ ainsi que l'heure de période sportive (donnée en anglais). Mme.Karine B.Cormier se demande si le modèle 1 cycle / 1 cycle se vit à travers certaines écoles de notre centre de services. Mme Gauthier, lui répond que présentement à notre commission scolaire, aucune école n'a ce modèle, mais que c'est utilisé dans certaines écoles de d'autres centres de services. C'est un modèle reconnu par le MEQ.

C.E.003- 24-25-22	*Il est proposé par Mme Caroline Gignac, appuyée par Mme Esther Gilbert, d'approuver la grille-matières 2025-2026– Approuvé à l'unanimité.*

C.E.003- 24-25-23	*Il est proposé par Mme Lucie Robitaille, appuyée par Mme Geneviève Marcotte, d'approuver le modèle d'anglais intensif 2025-2026 – Approuvé à l'unanimité.*

3.7 Nager pour Survivre

Les élèves de troisième année pourront bénéficier pour une deuxième année, de vivre l'expérience Nager pour survivre à l'école Saint-Jean-Eudes dans l'arrondissement de Charlesbourg.
M. Éric Fournier soulève qu'il serait important de mentionner dans le courriel aux parents que le cours Nager pour survivre n'est pas reconnu (pour la période estivale, dans les camps de vacances). Les parents se doivent d'inscrire leur enfant aux tests de nage de la Ville de Québec, malgré la formation Nager pour survivre.

C.E.003- 24-25-24	*Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Esther Gilbert, d'approuver la sortie Nager pour Survivre. – Approuvé à l'unanimité.*

3.8 Sortie des finissants

Croisière sur le Louis Jollet le 18 juin. Une boite à lunch repas sera offerte aux élèves sur le bateau. Retour à l'école par la suite pour signature de l'album puis une collation spéciale et une santé. L'album sera remis le 13 juin pour qu'en revenant de la croisière, les élèves puissent faire signer leur album.

Mme. Karine B. Cormier, fait la remarque que c'est une très belle sortie, mais elle aurait aimé avoir des photographies de la sortie de son fils de l'an passé et demande s'il sera possible cette année d'en avoir une officielle (photo de classe, de groupe). Mme Lortie et Mme Gauthier mentionnent que cela sera très difficile maintenant avec l'arrivée de la loi 25, mais celles-ci feront des vérifications à ce sujet.

M. Éric Fournier demande s'il est permis pour un enfant de prendre des photos. Mme Caroline Gignac précise que depuis quelques années notre école interdit le cellulaire aux élèves, car il y a plusieurs autres écoles présentent sur le bateau. Il se demande la différence entre une photographie qu'il reçoit papier et une photographie envoyée par courriel, car la photographie papier qu'il reçoit à la maison, il pourrait la mettre de lui-même sur internet. Mme Gauthier, lui répond qu'effectivement, elle comprend son point de vue, mais que par internet, il serait plus facile qu'une personne qui ne doit pas recevoir la photographie y ait accès.

C.E.003- 24-25-25	*Il est proposé par M. Éric Fournier appuyé par Mme Geneviève Marcotte, d'approuver la sortie des finissants. – Approuvé à l'unanimité.*

3.9 Sortie deuxième cycle

Mme Gauthier, mentionne que nous avons fait une demande avec la mesure culture à l'école. Ayant eu une réponse positive, les élèves pourront vivre une activité de sciences en folie de plus, car les parents avaient déjà donné un certain montant avant que la demande ne soit approuvée. Cela se déroulera sur 3 demi-journées. Le titre de l'activité est : Espace ultime frontière. Aucun frais ne sera demandé aux parents.

C.E.003- 24-25-26	*Il est proposé par Mme Esther Gilbert appuyée par Mme Béatrice St-Laurent, d'approuver la modification d'activités offert au deuxième cycle. – Approuvé à l'unanimité.*

3.10 Semaine de relâche service de garde

Cette année la semaine de relâche sera offerte à notre école. L'information sera transmise prochainement aux parents pour les inscriptions.

3.11 Budget révisé 23-24

Mme Gauthier fait la présentation du budget révisé.

Mme Gauthier mentionne que nous avons eu un changement dans les allocations, car nous avons eu de nouvelles inscriptions à l'école entre le 1er juillet et le 30 septembre.
Elle mentionne également que nous avons eu un montant pour les licences numériques. Cela peut donner accès à des logiciels.
Elle dit que nous avions un surplus l'an dernier dans la catégorie 100 qui n'est pas transférable.
Le soutien à la classe apparait sur le budget maintenant, mais il était calculé et a été expliqué en juin dernier.
Ajout du budget pour la culture à l'école.
Compensation pour ATP : C'est un montant qui nous permet de payer un enseignant qui dépasse le temps des autres tâches professionnelles. Cela est réparti dans son cycle de travail. Exemple : il peut arriver qu'un enseignant ait trop de tâches de comités.
Perfectionnement enseignant qui est tout dépensé, mais nous avons un ajustement d'environ 8000 $ (autour de 4800$ pour le numérique autour de 3400 $ pour les besoins de formation CCQ).
Nous pouvons annoncer que nous avons un surplus pour la formation de 8000 $ ainsi qu'un autre montant 1113 $ récupéré de l'an dernier. Ce sera discuté avec le CPEE prochainement.

3.12 Inscriptions 25-26

On demande aux parents des élèves du préscolaire 4 et 5 ans de prendre rendez-vous pour procéder à l'inscription le 19 ou le 20 février. Pour le 19 février, le secrétariat sera ouvert jusqu'à 18h00.
L'inscription scolaire de tous les élèves pour l'an prochain se fera du 12 au 21 février 2025. Par la même occasion, les parents pourront inscrire leur(s) enfant(s) au service de garde.

3.13 Semaine des enseignants

Cette année, nous avons fêté tous les membres du personnel de l'école en même temps, lors de la dernière semaine de novembre. Cependant nous aurons l'occasion de souligner la semaine des enseignants d'une autre façon, par exemple avec les élèves. Mme Charest demande si quelqu'un est intéressé à écrire un message cette année. Personne ne se manifeste.

3.14 Correspondance
Aucune correspondance

3.15 Questions des membres et du public
Aucune question

3.16 Autres sujets
Aucun autre sujet

3.17 Levée de l'assemblée

C.E.003-24-25-27	*L'assemblée se termine à 20h04. Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Esther Gilbert de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité*

Geneviève Charest
Présidente

Mme Valérie Gauthier
Directrice